

# COMPTE RENDU

## De la réunion du 16 novembre 2018

Nous remercions de leur présence les participants, Madame Aucouturier, représentant M. Le Maire absent excusé, Monsieur Becker, Madame Fleury et Monsieur Magrenon.

### **Travaux réalisés**

- Passage pour piétons rue des Pervenches.
- Bande blanche STOP repeinte rue des Passiflores/rue des Iris.
- Le problème du stationnement gênant rue des Volubilis est résolu.

### **Travaux programmés**

- Un stationnement en chicane est prévu pour casser la vitesse rue des Myosotis.
- Un sens unique sera mis en place pour pallier au rétrécissement de la voie face au hameau du Pin.
- Un trottoir doit être créé rue des Pervenches avec une prolongation Avenue de la Source jusqu'à l'abri bus.
- Les élus envisagent une solution pour passer outre l'accord d'une propriétaire se trouvant à l'étranger afin de réaliser les travaux prévus de longue date au Chemin des Roses.

### **Problèmes récurrents**

- Stationnement gênant rue des Hortensias ainsi que rue des Capucines. Afin de résoudre ces problèmes des petits plots pourraient être posés en bordure de trottoir.

- Entretien du terrain de tennis du Clos Joli. Nous signalons que ce terrain est très utilisé en période estivale surtout par des grands-parents et leurs petits-enfants. Nous remercions les élus ainsi que les Services Techniques pour leur compréhension afin d'entretenir ce bien d'utilité publique.
- Terrain de boules. Voir s'il est possible de faire une plateforme en calcaire pour la création de ce terrain.

### **Nouvelles demandes**

- En réponse aux diverses demandes d'entretien des rues et nettoyage des espaces verts la Mairie nous fait savoir qu'un programme est établi en continu sur tout le territoire communal à ce sujet.
- Un passage pour piétons est demandé au bout de la rue des Géraniums afin de traverser la rue Lucien Devaux car il n'y a pas de trottoir du côté St Palais.

### **Félicitations**

En fin de séance Mme Fleury nous informe que dans ce secteur un particulier a procédé à l'engazonnement devant sa propriété avec la création d'une petite murette.

Vos déléguées,  
Ginette Boyer  
Agnès Sterckx